



**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 14 octobre 2014 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

Sont présent(e)s : Mme Micheline Anctil, mairesse;
 M. Richard Foster, conseiller au siège # 1;
 Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 2;
 M. Guy Racine, conseiller au siège # 3;
 Mme Johanne Gagnon, conseillère au siège # 4;
 M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 5;
 M. Yanick Bérubé, conseiller au siège # 6;
 M. Daniel Brochu, greffier.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

La prière d'usage est récitée par la mairesse et la séance est déclarée ouverte à 19 h 30.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du dernier procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 9 septembre 2014
- 4. Message de la mairesse**
 - 4.1 Campagne de financement Centraide
 - 4.2 Réorganisation dans le réseau de la santé
- 5. Travaux publics**
 - 5.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
- 6. Incendie**
 - 6.1 Camion citerne Colombier
 - 6.2 Rapport d'intervention
- 7. Loisirs et sports**
 - 7.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux



8. Développement économique

8.1 Rapport du conseiller M. Guy Racine

9. Développement culturel et social

9.1 Rapport de la conseillère Mme Johanne Gagnon

10. Aménagement et urbanisme

10.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

10.2 Rapport des permis de rénovation et de construction

11. Développement touristique

11.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

12. Environnement et milieu de vie

12.1 Rapport du conseiller M. Yanick Bérubé

13. Administration

13.1 Rapport de la mairesse

13.2 Paiement des comptes

13.3 Rapport financier

13.4 Autorisation de déplacements

13.5 Aide financière

13.6 Office municipal d'Habitation de Forestville / Nomination

13.7 Programme de supplément au loyer

13.8 Fusion des Offices municipaux d'habitation de Forestville de Colombier et de Portneuf-sur-Mer

14. Actes législatifs

14.1 Règlement # 2011-250 - Annexe A - Administration

14.2 Règlement # 2011-250 - Annexe B - Loisirs

14.3 Règlement # 2011-250 - Annexe F - Travaux publics

15. Affaires nouvelles

16. Période de questions des citoyens

17. Clôture et levée de la séance

Adoption du dernier procès-verbal

R-1410-118

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 9 septembre a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance, il est proposé par le conseiller Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.



Campagne de financement Centraide

La mairesse informe la population que la campagne de financement Centraide Haute-Côte-Nord - Manicouagan en 2013 a recueilli 665 700 \$ dont 9 organismes de la Haute-Côte-Nord ont reçu 110 281 \$. Elle mentionne qu'elle est co-présidente avec le maire de Baie-Comeau, M. Claude Martel, pour la campagne de financement 2014.

Réorganisation dans le réseau de la santé

La mairesse partage ses inquiétudes quant au projet de Loi # 10 qui devrait être adopté à la mi-décembre. Ce projet de Loi modifie considérablement le réseau de la santé puisque les Agences de santé seront abolies pour devenir des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS). Elle fait un résumé des conséquences pour la Côte-Nord.

Travaux publics / Rapport du conseiller M. Richard Foster

Réparation des rues

Le conseiller informe la population que plus de 98 437 \$ ont été investis, cette année, pour réparer différentes rues. Les travaux ont été effectués en partie par nos employés pour les travaux mineurs et par un contracteur pour les plus gros travaux.

Incendie / Camion citerne Colombier

La mairesse informe la population que la municipalité de Colombier a fait l'acquisition d'un camion citerne, une cérémonie est d'ailleurs prévue demain pour cette annonce. Elle fait mention que cet achat vient rehausser le soutien de toutes les municipalités de l'Entente intermunicipale.

Rapport d'intervention

Les membres du conseil accusent réception du rapport d'intervention en incendie au 31 septembre 2014 préparé par Mme Stéphanie Tremblay, adjointe administrative.

RAPPORT D'INCENDIE SEPTEMBRE 2014									
Municipalité	Nombre de sorties								Total par municipalité
	Accident véhicule	Incendie				Fausse alerte	Incendie broussaille	Sauvetage personne	
		Bâtiment	Cheminée	Autres	Véhicule				
Colombier									0
Forestville				1		1		1	3
Portneuf-sur-Mer	1								1
Longue-Rive									0
Les Escoumins									0
Total par événement	1	0	0	1	0	1	0	1	4

Explication Autres :
Forestville : - Arbre tombé sur fils électriques

Explication sauvetage :
- Annulé en cours de route

Explication fausses alarmes :
Forestville : - Feu de cuisson

Loisirs et sports / Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

Activités

La conseillère informe la population des prochaines activités :

- 18 octobre : Fête du chasseur;
- 24 au 26 octobre : Tournoi hockey Michel-Bouchard;
- 31 octobre : Halloween en folie en partenariat entre le Ville de Forestville et la Sûreté du Québec.
Quartier sécurisé (rues Vincent, Tremblay et Desbiens);



La maison des jeunes organise une maison hantée pour les 8 ans et plus au Complexe Guy-Ouellet.

L'organisme Espace-Famille prépare un parcours pour les 7 ans et moins dans la Hall d'entrée du Complexe Guy-Ouellet.

Début novembre : Ouverture du Club de Curling.

Développement économique / Rapport du conseiller M. Guy Racine

Coquillages Nordiques

Le conseiller informe la population que la bâtisse de Coquillages Nordiques a été rachetée et que les nouveaux propriétaires prévoient la réouverture de l'usine en 2015. Il mentionne que les nouveaux propriétaires devraient rencontrer le conseil municipal prochainement afin de discuter de leurs projets.

Développement culturel et social / Rapport de la conseillère Mme Johanne Gagnon

Journée de la culture

La conseillère informe la population que la responsable de la bibliothèque a organisé, le 3 octobre dernier, des activités dans le cadre de la journée de la culture. Plus de 170 élèves de l'école St-Luc ont participé aux activités.

Aménagement et urbanisme / Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

Abri d'hiver

Le conseiller informe la population que les abris d'hiver peuvent être installés à partir du 2^e dimanche d'octobre.

Rapport des permis de rénovation et de construction

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport des permis de rénovation et de construction au 30 septembre 2014 préparé par Mme Gina Foster, agente en bâtiment.

SOMMAIRE DES PERMIS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION SEPTEMBRE 2014						
NOUVELLES CONSTRUCTIONS						
Descriptions	Janvier à septembre 2014		Janvier à septembre 2013		2013	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Maison mobiles	1	70 000 \$	0	- \$	0	- \$
Résidences simples	1	180 000 \$	4	853 000 \$	6	1 423 000 \$
Résidences multiples	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Chalets / autres	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Commerces	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Industries	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	0	- \$	1	640 000 \$	1	640 000 \$
Total	2	250 000 \$	5	1 493 000 \$	7	2 063 000 \$
RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS						
Descriptions	Janvier à septembre 2014		Janvier à septembre 2013		2013	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Résidences simples + maisons mobiles	111	883 465 \$	126	1 095 990 \$	133	1 182 490 \$
Résidences multiples	6	114 500 \$	3	49 000 \$	3	49 000 \$
Chalets	0	- \$	1	6 000 \$	2	16 000 \$
Commerces	5	98 600 \$	5	141 000 \$	5	141 000 \$
Industries	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	1	55 900 \$	2	4 500 \$	4	466 153 \$
Annulé	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Sous-total	123	1 152 465 \$	137	1 296 490 \$	147	1 854 643 \$
Démolitions	1	(27 000) \$	2	(55 900) \$	5	(154 400) \$
Total	124	1 125 465 \$	139	1 240 590 \$	152	1 700 243 \$



Développement touristique / Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

Achalandage du camping

Le conseiller informe la population que lors de la séance du mois dernier, une erreur est survenu dans le calcul de l'achalandage du camping. Il indique que l'achalandage du mois de juin était de 45.44 %, celui du mois de juillet était de 87.99 % et celui du mois d'août était de 64.02 %.

Environnement et milieu de vie / Rapport du conseiller M. Yanick Bérubé

Collecte des encombrants le 20 octobre 2014

Le conseiller informe la population que la collecte des encombrants aura lieu le 20 octobre prochain. Les encombrants devront être placé avant 6 h 00 le matin. Il mentionne que cette collecte permet aux citoyens de se départir des objets volumineux qui ne sont pas ramassés lors des collectes régulières. Pour un meilleur tri et des économies, il y aura plusieurs équipes sur le terrain qui récupéreront différentes matières.

Il indique à la population que les matières suivantes sont acceptées :

- meubles, divans, matelas;
- accessoires de jardin;
- toiles de plastique (roulées);
- jouets et objets fonctionnels;
- tapis, couvre-planchers (roulés);
- portes et fenêtres;
- appareils électroménagers;
- douches, lavabos, cuvettes;
- filtres et pompes de piscine;
- réservoirs d'eau chaude;

Il indique à la population que les matières suivantes sont refusées et mentionne les alternatives :

Matières refusées

- Ordures ménagères
- Matière recyclables
- Matériaux de construction et démolition en vrac (gypse, béton, brique asphalté)
- Résidus verts (branche, feuilles etc.)
- Pneus
- Vêtements en bon état
- Appareils électroniques ou informatique (téléviseurs, ordinateurs, écrans)
- Résidus domestiques dangereux (RDD) (peinture, huile, pesticide, piles)

Alternatives

- ▶ Collecte régulière (bac vert ou noir)
- ▶ Collecte régulière (bac bleu) ou écocentre
- ▶ Écocentre
- ▶ Écocentre
- ▶ Garage, détaillant
- ▶ Le Nordest
- ▶ Garage municipal ou collecte sur demande
- ▶ Garage municipal ou collecte sur demande

Il mentionne que le Centre d'action bénévole Le Nordest récupère maintenant les meubles en tous genres, électroménagers fonctionnels et propres, articles de cuisine, etc. Il demande de faire une bonne action et d'aller les apporter au 15, 2e Avenue.

Il rappelle aux citoyens que la collecte sur demande, est gratuite et facile, c'est la MRC qui récupère directement à votre domicile, vous pouvez la contacter 1 866 223-0223.

Rapport de la mairesse

Rencontre avec le Cameroun

La mairesse informe la population que le 17 septembre dernier, la Ville a reçu la délégation du Cameroun et le Centre de Formation professionnelle de Forestville. Lors de cette rencontre il a été discuté du projet visant à exporter notre expertise dans le domaine forestier tant en abattage, sciage que biomasse qui pourrait avoir des retombées fort intéressantes pour le milieu.



TECQ 2014-2019

La mairesse informe la population que la Ville de Forestville a reçu la confirmation qu'elle recevra 1 177 347 \$, répartis sur 5 ans pour ses infrastructures d'aqueduc, d'égouts, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures et ce, dans le cadre de la nouvelle entente relative au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence. La Ville doit réaliser des travaux selon un ordre de priorité qui sera présenté au Ministère afin de recevoir les sommes qui lui sont réservées.

Excédent service 9-1-1

La mairesse informe la population que la Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ) a redistribué les excédents budgétaires et a remis la Ville de Forestville a reçu la somme de 5 840.98 \$.

Semaine de l'action communautaire autonome

La mairesse proclame la Semaine de l'action communautaire autonome qui a lieu du 19 au 25 octobre prochain.

Paiement des comptes

R-1410-119

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser et/ou de ratifier le paiements des comptes au 30 juin 2014.

Description	Montant
Déboursés	51 613.31 \$
Comptes payés	799 190.04 \$
Comptes à payer	233 162.26 \$
Total	<u>1 083 965.61 \$</u>

Certificat de disponibilité

M. Daniel Brochu, secrétaire-trésorier, certifie qu'au meilleur de sa connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes et des déboursés.

Rapport financier

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport financier au 30 septembre 2014 préparé par M. Daniel Brochu, secrétaire-trésorier.

POSTE BUDGÉTAIRES	30 Septembre		BUDGET TOTAL		Ratio		
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	9 MOIS
ADMINISTRATION GENERALE	525 106 \$	535 356 \$	733 291 \$	767 139 \$	72%	70%	75%
SECURITE PUBLIQUE	705 103 \$	688 586 \$	1 143 498 \$	1 141 360 \$	62%	60%	75%
TRANSPORT ROUTIER	695 161 \$	873 648 \$	1 059 261 \$	964 230 \$	66%	91%	75%
HYGIENE DU MILIEU	623 148 \$	622 054 \$	895 407 \$	887 964 \$	70%	70%	75%
URBANISME & MISE EN VALEUR	277 910 \$	244 766 \$	351 418 \$	374 318 \$	79%	65%	75%
LOISIRS & CULTURE	548 867 \$	556 626 \$	772 110 \$	840 600 \$	71%	66%	75%
FRAIS FINANCEMENT	192 773 \$	162 409 \$	257 434 \$	237 047 \$	75%	69%	75%
TOTAL DES DÉPENSES	3 568 068 \$	3 683 445 \$	5 212 419 \$	5 212 658 \$	68%	71%	75%

Autorisation de déplacements

R-1410-120

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser les déplacements suivants :



15 octobre **M. Daniel Brochu & Mme Linda Ouellet**
Baie-Comeau Rencontre pour le renouvellement de l'entente de mandataire SAAQ.

22 octobre **M. Daniel Brochu**
Les Escoumins Rencontre sur : « Schéma de couverture de risque en incendie » et « Comité uniformisation numérotation route 138 ».

30 octobre **M. Daniel Brochu**
Baie-Comeau Formation UMQ - Réclamations et responsabilité des municipalités en assurances de dommages.

Aide financière

R-1410-121

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités des organismes suivants :

Organisme	Activité	Montant
Centraide	Campagne de financement annuel (Golf annulé) remise directement à Centraide	500.00

Office municipal d'Habitation de Forestville / Nomination

R-1410-122

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de renouveler le mandat de Mme Gaétane Tremblay à titre de représentante de la Ville de Forestville au sein du conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation et ce, pour un mandat de trois (3) ans finissant en octobre 2017.

Programme de supplément au loyer

R-1410-123

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser M. Daniel Brochu, directeur général à signer, pour et au nom de Ville de Forestville, l'entente à intervenir entre la Société d'Habitation du Québec, la Ville de Forestville et l'Office municipal d'habitation de Forestville dans le cadre du Programme AccèsLogis. Cette résolution complète la résolution R-1403-33.

Fusion des offices municipaux d'habitation de Forestville de Colombier et de Portneuf-sur-Mer

R-1410-124

Attendu que la Société d'habitation du Québec a demandé aux municipalités de Forestville, de Colombier et de Portneuf-sur-Mer de réfléchir sur une possible fusion des trois offices municipaux d'habitation;

Attendu qu'une fusion permettrait des économies, particulièrement au niveau des dépenses administratives;

Attendu la volonté des 3 offices municipaux d'accepter la proposition de la Société d'habitation du Québec et de procéder à la fusion;



Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de confirmer à la Société d'habitation du Québec que la Ville de Forestville est en accord avec une fusion entre les offices municipaux de Forestville, Colombier et Portneuf-sur-Mer.

**Règlement # 2011-250 - Annexe A - Administration
R-1410-125**

Attendu que le conseil municipal a adopté, le 8 février 2011, le règlement # 2011-250 relatif à la tarification des services dispensés par la Ville de Forestville;

Attendu que les annexes font partie du règlement et que l'article 18 stipule que toutes modifications seront effectuées par résolution;

Attendu que des modifications à différents tarifs sont nécessaires et plus particulièrement pour la location de terrain de maison mobile;

Attendu que les baux de location de terrain de maison mobile ont été modifiés afin de respecter les lois et règlements en vigueur et que les coûts de location n'ont subi aucun changement et ce, depuis plus de 20 ans;

Il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de remplacer l'annexe A et de l'annexer au livre des règlements. :

A-1 - ADMINISTRATION			Tarif (plus taxes applicables)		
			Particulier	OSBL	Description
A- 1.3	Photocopie (toute grandeur)	noir et blanc	0.25 \$	0.10 \$	la copie
		Couleur	1.00 \$	0.30 \$	la copie
A- 1.4	Plastification	Carte d'affaire	1.00 \$	0.50 \$	l'unité
		8½ x 11	1.50 \$	0.75 \$	l'unité
		8½ x 14	1.25 \$	0.60 \$	l'unité
		11 x 17	2.00 \$	1.00 \$	l'unité
A- 1.5	Télécopie	Envoi	5.00 \$	2.50 \$	par document
		Réception	0.25 \$	0.10 \$	la feuille
A- 1.6	Épinglettes	Au comptoir	4.00 \$	---	l'unité
		Par la poste	5.50 \$	---	l'unité
		50 ^e au comptoir	3.00 \$	---	l'unité
		50 ^e par la poste	4.50 \$	---	l'unité
A- 1.7	Porte-clés	5.00 \$	---	l'unité	
A- 1.8	Document nécessitant une recherche aux archives (taxes, rôle d'évaluation, factures etc.) :		25.00 \$	---	l'heure (minimum 25 \$)
A-1.9	Système téléphonique informatisé	Municipalité	---	0.20 \$	Par appel
		CLSC	---	1 000 \$	Par année
A- 1.10	Location de terrain de maison mobile	Rue Desbiens, Sauvé, Tremblay, Vincent	30.00 \$	---	par mois
		Marcellin, Leduc	35.00 \$	---	par mois
A- 1.11	Unité d'évaluation en ligne		Selon tarification fournisseur informatique PG Solutions		

Il est également résolu d'expédier à tous les locataires de terrain de maison mobile le bail révisé à être signé par les locataires ainsi que l'avis d'augmentation de 5.00 \$ par mois et ce, de la façon suivante :

- Un mois avant la date d'anniversaire de la signature du bail;
- Avant le 1^{er} décembre 2014 pour les baux qui n'ont pas été signés afin de prendre effet le 1^{er} janvier 2015.



**Règlement # 2011-250 - Annexe B - Loisirs
R-1410-126**

Attendu que le conseil municipal a adopté, le 8 février 2011, le règlement # 2011-250 relatif à la tarification des services dispensés par la Ville de Forestville;

Attendu que les annexes font partie du règlement et que l'article 18 stipule que toutes modifications seront effectuées par résolution;

Attendu qu'il y a lieu modifier différents tarifs qui n'ont subi aucune augmentation depuis plus de 10 ans;

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de modifier l'annexe B et de l'annexer au livre des règlements.

B-6 - Location de glace			Tarif (plus taxes applicables)
B-6.2	Hockey bottine libre	16 ans et +	5.00 \$

B-7 - Locaux scolaire et bibliothèque Camille Bouchard			Tarif (plus taxes applicables)
B-7.1	Gymnase simple semaine OSBL, location privée dont les services sont offerts à toute la population	Avec contrat demi-saison et +	8 \$
		Sans contrat	12 \$
B-7.2	Gymnase simple fin de semaine Polyvalente Location privée (groupe restreint, comité social etc.)	Avec contrat demi-saison et +	10 \$/hre (35 \$ min)
		Sans contrat	15 \$/hre (35 \$ min)
B-7.3	Gymnase simple semaine École St-Luc	Avec contrat demi-saison et +	12 \$
		Sans contrat	16 \$
B-7.4	Gymnase double semaine OSBL, location privée dont les services sont offerts à toute la population	Avec contrat demi-saison et +	12 \$
		Sans contrat	15 \$
B-7.5	Gymnase double fin de semaine Location privée (groupe restreint, comité social etc.)	Avec contrat demi-saison et +	10 \$/hre (35 \$ min.)
		Sans contrat	12 \$/hre (35 \$ min)

B-8 - Service et matériel divers			Tarif (plus taxes applicables)	
			Particulier	OSBL
B-8.5	Enveloppe blanche ou brune	Lettre	0.15 \$	
		Légale	0.25 \$	
B-8.6	Billets moitié-moitié	Rouleau double	15.00 \$	
B-8.7	Photocopie	noir et blanc	0.25 \$	0.10 \$
		Couleur	1.00 \$	0.30 \$
B-8.8	Plastification	Carte d'affaire	1.00 \$	0.50 \$
		8½ x 11	1.50 \$	0.75 \$
		8½ x 14	1.25 \$	0.60 \$
		11 x 17	2.00 \$	1.00 \$

**Règlement # 2011-250 - Annexe F - Travaux publics
R-1410-127**

Attendu que le conseil municipal a adopté, le 8 février 2011, le règlement # 2011-250 relatif à la tarification des services dispensés par la Ville de Forestville;

Attendu que les annexes font partie du règlement et que l'article 18 stipule que toutes modifications seront effectuées par résolution;



Attendu qu'il y a lieu d'ajouter les tarifs applicables lors de travaux;

Il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter l'Annexe F - Travaux publics, selon les taux suivants, celle-ci sera annexée au livre des règlements. :

F1 - TRAVAUX PUBLICS		Tarif (plus taxes applicables)
F-1.1	Location machinerie lourde	Selon taux de location de machinerie lourde en vigueur (décrété par le gouvernement du Québec)
F-1.2	Location machinerie et outillage	Selon taux de location de machinerie et outillage en vigueur (décrété par le gouvernement du Québec)
F-1.3	Temps homme	Selon convention collective en vigueur + 22 % représentant les avantages sociaux
F-1.4	a) Ouverture de valve b) Fermeture de valve	25.00 \$ durant les heures normales de travail
		25.00 \$ + temps supplémentaires, après les heures normales de travail, selon convention collective en vigueur
		4 heures temps hommes si rappel au travail de l'employé(e), selon convention collective en vigueur
F-1.5	Article de tuyauterie	Prix payé + 15 %

Période de questions des citoyens

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.

Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et la conseillère Mme Johanne Gagnon propose la levée à 20 h 20 et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffier